

## ■ Les principales décisions du Conseil Municipal

### Séance du 17 novembre 2003

#### Divers

- Délégations des élus : Suite à la disparition de monsieur Manonviller et à l'élection de monsieur Carré comme 11<sup>ème</sup> Maire Adjoint, le Maire a précisé les nouvelles délégations de ses adjoints :

**Alexandra Favre, 1<sup>er</sup> Maire Adjoint,**  
déléguee aux affaires culturelles et au fonds local de solidarité.

**Francis Paucard, 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué à la voirie (à l'exception de la propreté), à l'environnement et aux nouvelles technologies.

**Claude Favra, 3<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
déléguee à la petite enfance.

**Michel Simbozel, 4<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué à la sécurité et la communication.

**Muriel Gibert, 5<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
déléguee au personnel et à l'administration générale.

**Thierry Virol, 6<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué au logement.

**Dominique Gastaud, 7<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
déléguee à l'enseignement.

**Joël Girault, 8<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué aux bâtiments et à la construction.

**Daniel Flamme, 9<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué aux affaires sociales et aux associations d'anciens combattants.

**Michel Saint-Martin, 10<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué à la jeunesse, aux sports et à la santé.

**Patrice Carré, 11<sup>ème</sup> Maire Adjoint,**  
délégué à la propreté et aux associations (à l'exception des associations d'anciens combattants).



#### Finances

- Attributions complémentaires de subventions : Les sections natation et football du Stade Municipal de Montrouge (SMM) reçoivent respectivement 29 028,70 € et 30 616,56 € pour couvrir les dépenses engagées dans le cadre de compétitions nationales entre juillet 2002 et juin 2003 (le MFC 92 n'ayant été créé qu'en juillet 2003). L'association de quartier Haut-Mesnil Grand Sud obtient 187,70 € pour l'achat de flambeaux dans le cadre du Téléthon.

#### Urbanisme

- Acquisition d'un appartement : Dans le cadre du réaménagement du centre ville, la municipalité a acquis un troisième appartement au 47, avenue de la République. Il s'agit cette fois d'un trois pièces avec cave.
- Achèvement de la ZAC du Nord : Lancée en 1988, cette ZAC est aujourd'hui achevée. Elle a permis la réalisation d'un jardin public, d'une placette publique, de plusieurs espaces publics plantés (4 200 m<sup>2</sup>), d'un parc de stationnement de 70 places et d'un jardin d'enfants de 320 m<sup>2</sup>. De nombreux logements sociaux (ou aidés) y ont également été construits.



### Ressources humaines

- Convention de partenariat entre la Ville et un institut de formation en soins infirmiers : Trois jardins d'enfants ouvrent début 2004. Devant la pénurie de personnel formé aux métiers de la petite enfance, la Ville avait déjà signé une convention avec l'Institut Suzanne Pérouse pour former des auxiliaires de puériculture. Sous les mêmes conditions, une convention est signée cette fois avec l'Institut de formation en soins infirmiers Diaconesses de Reully. La Ville prendra donc en charge les frais de formation de 5 élèves en échange de leur engagement à travailler pour la Ville de Montrouge pendant 3 ans au minimum.

### Marchés et travaux

- Travaux d'extension de la maternelle Berthelot : Des études techniques sont en cours pour l'extension de l'école maternelle Berthelot et le permis de construire est déposé. Il s'agit de réaliser quatre salles de classe supplémentaires sur deux niveaux, d'agrandir la salle du repas, de passer à une cuisine en liaison froide et de construire une salle pour les instituteurs. Le montant des travaux est estimé à 1 547 217,36 €. La Ville sollicite donc auprès du Conseil Général une subvention la plus élevée possible pour la soutenir dans cet investissement.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement : Un diagnostic complet sur l'état général du réseau communal a permis de hiérarchiser les interventions et d'élaborer un vaste programme de réhabilitation. En 2002, des travaux ont été réalisés dans les rues Chateaubriand, Marcelin Berthelot, Raoul Pugno, Louis Rolland, avenue de Verdun et place Jules Ferry. Cette année, c'est le tour de la Villa



Leblanc, des rues Amaury Duval, Blanche, La Fontaine, Descartes, Morel, du Poitou, Salengro, du 11 novembre, de la paix, Myrtille Beer, d'Estienne d'Orves, Boileau, Auber, Carvès, Marcel Sembat et Henri Barbusse. Le montant total des travaux est estimé à 1 587 061,26 € et éventuellement 1 746 426,25 € supplémentaires pour la partie des travaux conditionnelle. L'Agence de l'eau Seine Normandie pourrait subventionner jusqu'à 45 % du montant hors taxe des travaux.

### Affaires diverses

- Cours municipaux d'adultes : Un premier bilan montre qu'il est souhaitable d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement pour les cours de Français Langue Etrangère et d'Alphabétisation. Afin de faciliter la progression des élèves et le travail des enseignants, trois heures supplémentaires sont accordées à ces deux matières. En outre, il y aura désormais sept heures trente de cours d'allemand par semaine.
- Rapport d'activité SIPPAREC : Depuis 1924, Montrouge fait partie du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication. Le SIPPAREC a adressé à la Ville un rapport d'activité 2002 dont les grandes lignes « Ouverture du marché de l'énergie » ont été présentées.
- Rapport d'activité Irisé : En février 2001, le SIPPAREC a confié à Ldcable la réalisation d'une infrastructure en fibre noire sur 80 communes de la petite Couronne. Ainsi, 270 km de fibre optique (IRISE) sont au service des collectivités locales, des opérateurs de télécommunication et des grands consommateurs. Montrouge bénéficie donc du très haut débit.
- Adhésion à la Conférence Territoriale des élus de la Vallée scientifique et technologique de la Bièvre : Depuis 1999, une démarche de « territoire de projets » a été engagée par l'ensemble des acteurs du territoire de la Vallée scientifique et technologique de la Bièvre (enseignement supérieur, recherche, entreprises, collectivités, Etat). Présidée par le maire d'une des communes membres, la Conférence Territoriale a pour objectifs de faire connaître ce territoire de projets et d'établir une démarche globale de développement territorial.

**Le compte-rendu de la séance du 17 décembre vous sera présenté dans notre prochain numéro.**

**A l'ordre du jour notamment, le vote du Budget Primitif de la Ville.**

Les prochaines réunions du Conseil Municipal se dérouleront les mercredis 11 février et 7 avril à 20h dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Nous vous rappelons que les réunions du Conseil sont ouvertes à tous.

*Plus de renseignements au 01 46 12 76 76.*



## ■ Vote des tarifs 2004

Le budget voté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 17 décembre vous sera donc présenté en détail dans notre prochain numéro.

Cependant, voici dès maintenant un point sur quelques tarifs intéressant de près les Montrougiens.

En tenant compte du taux d'inflation annoncé, ils ont en règle générale et comme l'année dernière été augmentés de 1,5%.

### Enfance - Jeunesse

Tarif mensuel de base pour les études dirigées : 26,15 €.

Forfait mensuel pour les garderies périscolaires maternelles : 19,76 €.

Droits d'inscription annuels au club 14 / 17 : 12,59 €.

Forfait mensuel pour les garderies élémentaires du matin : 10,21 €.

Tarif d'une journée en centre de loisirs, selon quotient familial : de 1,35 à 5,42 €.

### Formation - Culture - Sports

Droits d'inscription annuels au Conservatoire : 32,68 €.

Cotisation annuelle pour l'école des sports : 31,09 €.

Droits d'inscription annuels pour les cours d'adultes : 28,54 €.

Droits d'inscription annuels à la Bibliothèque : 3,50 €.

Entrée (plein tarif) à la piscine : 1,92 €.

### Autres tarifs

Le Conseil Municipal a également voté de nouveaux tarifs pour les concessions dans les cimetières, la location des salles municipales, les spectacles de la saison culturelle, les crèches, les classes de découverte, les droits de voirie et d'occupation des sols, ainsi que la taxe de raccordement à l'égout.

Les tarifs des insertions publicitaires dans « Montrouge Magazine » qui n'avaient pas été augmentés l'an passé l'ont été légèrement (2%) pour 2004.

Par contre, les tarifs des bacs classiques pour la collecte des ordures ménagères et les tarifs de stationnement restent de nouveau inchangés.

### Impôts locaux

Il convient également de noter que les taux communaux des impôts, qui font eux aussi bien entendu partie des recettes de la Ville, n'augmenteront pas cette année.

